

Les mariages royaux : une affaire d'état

Le mariage des princes sanctionne alliances et traités de paix. Affaire d'Etat, sa figuration est un enjeu considérable, même s'il n'a pas valeur de cérémonial comme les entrées ou les funérailles royales. L'étude de ces représentations pourrait paraître prématurée. Leur spécificité est en effet difficile à apprécier dans la mesure où l'iconographie du mariage, malgré de fort beaux et importants travaux¹, n'a pas encore fait l'objet d'une étude quantitative globale². Toutefois un sondage qui porte sur 84 images d'unions princières permet d'avancer quelques hypothèses. Les chroniques de langue française³ sont les plus riches en illustrations. Les romans⁴, les ouvrages compilés

1 — Closson M., « Cour d'amour et célébration du mariage à travers les miniatures aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles », in *Amour, mariage et transgressions au Moyen Age*, Actes du Colloque des 24-25-26 et 27 mars 1983, D. Buschinger et A. Crépin eds, Göppingen, 1984, p. 515-524. Famiglietti R.C., *Tales of the marriage bed from medieval France (1300-1500)* Providence, Picardy Press, July 1992. Frugoni C., « L'iconografia del matrimonio e della coppia nel medioevo », p. 901-966, *Settimane in Spoleto*, 1977. Molin J.B., « L'iconographie des rites nuptiaux », p. 353-366, *Actes du 102^e Congrès des Sociétés Savantes*, Limoges, 1977, Section Archéologie. Molin J.B., Mutembe P., *Le rituel du mariage en France du XII^e au XVI^e s.*, Paris, Beauchesne, 1974.

2 — *Les Grandes Chroniques de France*, *Les Fleurs des Chroniques* de B. Guy, *La Fleur des Histoires* de Jean Mansel, *L'Histoire des Belges*, *les Chroniques de Hainaut* de Jacques de Guise, *les Chroniques* de Froissart, *la Chronique d'Ernoult*, *la Chronique de Guillaume de Tyr* et de ses continuateurs, *l'Histoire d'Outremer*, ou *Le Livre de Eracles*, *l'empereur*, *l'Histoire de la guerre sainte*, *la conquête de la Terre Sainte*.

3 — *Le Roman de toute chevalerie* de Thomas de Kent, *Le Livre des conquestes et faits d'Alexandre le Grand* de Jean Wauquelin, *Messire Lancelot du Lac* de Gaultier Map, *L'Histoire de Charles Martel*, *La geste des Loherains*, *Le Roman de Tristan*, *Li commens d'amours* de Richard de Fournival et *Des cas des nobles hommes et femmes* de Jean Boccace, traduction de Laurent du Premierfait donnent quelques exemples.

4 — *Recueil des Histoires de Troie* de Raoul Lefèvre, *Histoire ancienne* de Vaulchier de Denain, *Romuleon* ou *Faits des Romains* de Roberto della Porta, traduction de Jean Miélot, 1468, Belgique, *Roman de Thèbes* ou *Roman de Troie*, *Histoire ancienne* depuis la création.

ou traduits de l'Antiquité⁵ et les livres religieux⁶ le sont beaucoup moins. Dans toutes les sources, entre le dernier tiers du XIII^e siècle et le XV^e siècle⁷, avec les progrès du pouvoir royal et de sa propagande, le motif se multiplie⁸.

Mais alors que les exemples mentionnés ou décrits par les textes sont très nombreux, les enlumineurs⁹ en retiennent peu. Ce sont d'abord des cas difficiles car l'image renforce la publicité qui fait la licéité du mariage. Ils illustrent aussi une morale politique et rendent compte de la fascination exercée par le modèle royal sur les princes et de ses limites.

L'évocation des cas difficiles

Divorce, remariage, les difficultés matrimoniales surmontées par les souverains permettent au pouvoir en place de se maintenir, mais sont également associées à son déclin, et même à sa disparition. Dans les images, le premier aspect semble l'emporter au début de la période, le second plutôt à la fin. Ces situations sont abondamment illustrées pour les royaumes latin et français dans des contextes différents. En France, la loi salique écarte les femmes du trône, dans le royaume latin de Jérusalem, les règles successorales étant celles de la seigneurie féodale, les filles peuvent hériter de la couronne. Leur mariage revêt donc une importance particulière. Cette opposition juridique se traduit dans les images par la place réservée dans le rituel aux parents et à l'Eglise.

— dans les *Grandes chroniques de France*, les deux moments retenus par l'enlumineur font la part belle à l'Eglise : * après l'échange des consentements, le célébrant donne sa bénédiction, * il assiste sans y participer à la jonction des mains, qui se fait devant lui (et pas seulement en sa présence)

— dans les *Chroniques* de Guillaume de Tyr, le clerc est souvent rejeté dans l'assistance. Le rôle des parents est décisif, même s'il n'est pas sans limites.

5 — *Speculum humanæ Salvationis* (1462) Mons, *La cité de Dieu* de Saint Augustin, traduction de Raoul de Presles, *La Bible historique* de Guyart des Moulins, des *Livre d'Heures*.

6 — Le corpus compte 14 exemples.

7 — Dès le XIV^e s., 26 représentations et au XV^e s. 44.

8 — Les alliances royales sont majoritaires, 84 sur 126 mariages dans le corpus, ce qui n'a rien de surprenant étant donné leur part dans la grande politique. Armstrong C.A.J., «La politique matrimoniale des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois», *Annales de Bourgogne*, XL, 1968, p. 5-58 et 89-139.

9 — Le choix peut également être le fait des commanditaires.

Face à l'impérieuse nécessité d'assurer la survie du pouvoir dans le royaume latin, les empêchements canoniques sont loin d'être toujours un obstacle même si leur respect s'impose.

— Le défaut de consentement, est évoqué par l'image du fol. 80, ms. fr. 2827, (Paris, B.N., Guillaume de Tyr, *Histoire d'Outremer*), Philippe I^{er} et sa seconde épouse, Bertrade de Montfort, donnent Constance au chef normand Bohémond, prince d'Antioche. L'enlumineur souligne l'accord de la marâtre¹⁰, mais surtout la tristesse et l'hostilité de la jeune fille qui se tient les mains de manière caractéristique. Le mariage est désavantageux pour elle¹¹. Les parents peuvent donc contraindre leur fille. Mais, elle peut passer outre, ainsi au fol. 201 du même manuscrit, Sibylle¹². Devant la reine mère Agnès de Courtenay, son fils le roi lépreux Baudouin IV affiche en montrant le poing, son antipathie à l'égard de Guy de Lusignan. Ce joli garçon sans fortune ni valeur épouse sa sœur¹³. Il prend de la main gauche (ce qui est péjoratif) le bras droit de la jeune femme. Sibylle est représentée tête nue, avec les cheveux défaits d'une jeune fille alors qu'elle est veuve¹⁴. Dans les deux cas, les mariages contractés sont valides.

— Le principe de l'indissolubilité du mariage mal respecté, le remariage reste lui aussi valide fol. 190 ms. fr. 22495 (Paris, B.N., *Li Romans de Godefroy de Buillon et de Salehadin et de tous les autres roys qui ont este outre mer jusques a saint Loys qui darrenierement y fu*). Sur le seuil d'une église, un prêtre lit dans un grand livre devant une assemblée nombreuse, qui assure à la scène la publicité nécessaire¹⁵. Il vérifie la conformité de l'engagement aux lois canoniques et le caractère libre du consentement. La célébration de la messe doit suivre (le calice est sur l'autel). L'acceptation de Marie Comnène ne fait pas problème,

10 — Constance, dame d'Attigny (1078-1125) est la fille de Philippe I^{er} et de Berthe, sa première femme (fille de Florent I^{er} comte de Hollande), répudiée en 1092.

11 — Bohémond de Tarente, fils aîné de Robert Guiscard et d'Adalbérate (1050-1111) vient en France en mars 1106 avec Bruno, légat du pape. Cette alliance matrimoniale avec la maison de France le dote d'un allié prestigieux contre Byzance, à la veille de la préparation de la seconde invasion normande de l'Albanie. Mais Tancrède, neveu de Bohémond, épouse la demi-sœur de la jeune fille. Constance, fille d'un premier lit, se trouve presque reléguée au rang d'une cadette, de surcroît d'un second lit.

En présence d'un grand nombre de barons (à droite) le père remet sa fille à l'époux qui la prend sous sa protection (il passe son bras autour de ses épaules). Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 79.

12 — Même si chroniqueurs et enlumineurs soulignent à l'envi les conséquences désastreuses de l'union.

13 — Sibylle (morte en 1190) épouse en 1180 ce seigneur poitevin.

14 — Elle a d'abord été mariée avec Guillaume de Montferrat, Guillaume Longue Epée (mort en 1177).

15 — La lutte contre les mariages clandestins est une constante.

mais l'enlumineur critique Amaury. Ses mains croisées et en pronation rappellent qu'il est déjà marié et sacrifie au trône¹⁶ Agnès de Courtenay dont il a eu deux enfants.

— La situation d'Isabelle¹⁷ est plus inextricable encore. Deux manuscrits, que sépare un siècle de distance, présentent les faits de manière différente. Dans l'intervalle, le royaume latin a disparu et les querelles se sont effacées. Au XIII^e siècle, l'*Histoire de la Guerre Sainte* (Guillaume de Tyr), ms. fr. 2824 fol. 125 v^o souligne la validité du mariage contracté par Onfroï de Toron et la jeune fille. A gauche, Baudouin IV opère la *dexterarum junctio*, à droite la messe suit.

Mais fol. 178 v^o du même manuscrit, le patriarche, qui s'est laissé acheter (l'opération est montrée sous la première arcature), célèbre le second mariage d'Isabelle avec Conrad de Montferrat¹⁸. La *VELATIO NUPTIALIS*¹⁹, avant la communion, n'a pas un caractère obligatoire. Rarement figurée, elle paraît nécessaire pour faire bonne mesure face au premier mariage.

Le Livre de Eracles l'empereur ou Histoire de la Guerre Sainte par Guillaume de Tyr, traduction et continuation, qui date du XIV^e siècle²⁰, ne retient que le choix délibéré de la mariée. Sa main droite, qui désigne Onfroï, est agrandie. L'accent mis sur la volonté d'Isabelle donne plus de prise à l'annulation pour défaut de consentement (mariage de surprise, elle aurait été trop jeune)²¹.

En France, l'évocation de semblables difficultés est plus tardive et associée au *CHANGEMENT DE DYNASTIE*, ainsi dans le ms. 5 des *Grandes Chroniques de France* (Brabant 1321-1340) (fig. 1)²², pour le mariage de Louis V le Fainéant et de la religieuse de Ghielle. Le propos du peintre, comme du chroniqueur, est de discréditer le roi, justifier

16 — En fait il sacrifie à l'hostilité de la cour sa femme, Agnès de Courtenay, dont il a eu un fils Baudouin IV et une fille, Sibylle.

17 — Isabelle (morte en 1208) est la sur de Sibylle, fille de Marie Comnène. Elle épouse Onfroï IV, sire de Toron, mais il s'enfuit en 1186. Elle finit par force par accepter l'annulation de ce mariage.

18 — Elle épouse le marquis Conrad de Montferrat en avril 1192 quand le roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, se rallie à la nomination de Conrad comme roi de Jérusalem. Il est assassiné le 28 avril 1192. Isabelle, enceinte de lui, épouse le 5 mai 1192 Henri II de Champagnemais il meurt accidentellement en 1197. Elle épouse alors Amaury II de Lusignan de Jérusalem (mort en 1205).

19 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 228-233.

20 — Paris, B.N., ms. fr. 2825, *Le Livre de Eracles, l'empereur ou Histoire de la Guerre Sainte* par Guillaume de Tyr, traduction et continuation jusqu'en 1280, fol. 241 v^o, XIV^e s.

21 — Au XV^e s., l'illustration de Guillaume de Tyr se rattache au modèle français ainsi fr. 2629 fol. 167 (*Histoire de la conquête de Jérusalem*, Guillaume de Tyr, vers 1460), la reine Méli-sende, qui épouse Foulque d'Anjou, porte un surcot.

22 — Bruxelles, B.R., ms. 5 *Grandes Chroniques de France*, Brabant, 1321-1340, Fol. 195.

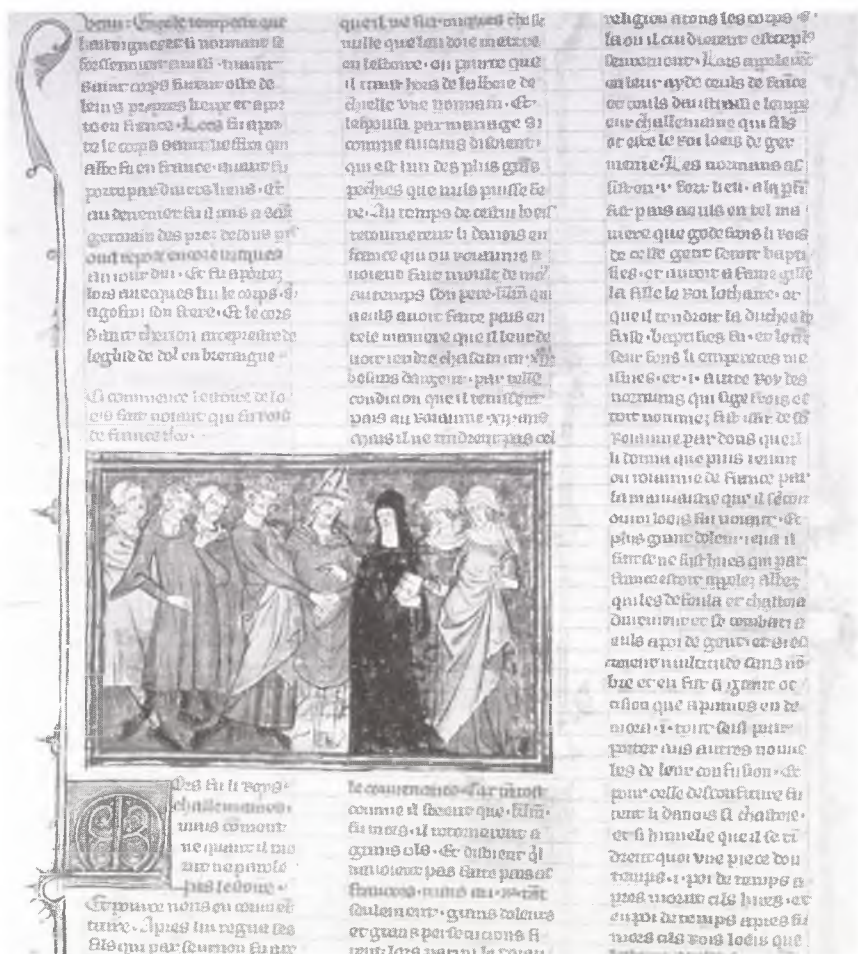


Figure 1 : Louis V le fainéant et la religieuse de Ghielle.

l'usurpation d'Hugues Capet aux dépens du dernier carolingien. Le choix d'un fond or, malgré la date, souligne la gravité des faits représentés²³. L'évêque a une dalmatique²⁴ orange qui le condamne et contraste avec le costume noir de la religieuse. En désignant le roi,

23 — *L'impedimentum voti* n'est pas respecté. Esmin A., *op. cit.*, t. I., p. 269-282 ; t. II., p. 240.

24 — Mane P., Piponnier F., « Entre vie quotidienne et liturgie : le vêtement ecclésiastique à la fin du Moyen Âge », *Sonderdruck aus Symbole des Alltags. Alltag der Symbole. Festschrift für Harry Kühnel zum 65 Geburtstag*. Akademische Druck- u. Verlagsanstalt Graz, Austria, 1992.

il regarde la jeune femme pour lui demander son consentement²⁵. La main droite du souverain dissimule en partie celle de sa femme. Le célébrant ne fait aucun geste pour joindre les mains ou bénir l'union. L'étonnement des courtisans et le livre que tient encore la religieuse disent la faute.

Mais les difficultés matrimoniales du dernier capétien, Charles IV le Bel, ont surtout marqué les esprits²⁶. L'illustration des *Grandes chroniques de France* en donne plusieurs versions, différentes d'un manuscrit l'autre.

A la fin du règne de Charles V (fig. 2)²⁷, l'image montre le mariage avec Marie de Luxembourg²⁸, le 21 septembre 1322, non la séparation d'avec Blanche²⁹ pour cause de « filliolage ». Marie, couronnée en mai 1323 seulement, porte déjà une énorme couronne or et la robe du sacre (surcot) sans couleur, ce qui contraste avec le bleu très dense et les lys de l'habit du roi. La composition de l'assistance est digne de l'événement : un noble reconnaissable à sa ceinture or et une aristocrate aux nattes en cornes. Un évêque³⁰ et deux autres prélats procèdent à la jonction des mains en regardant le roi. Le jeu des couleurs, le nombre de célébrants et le fond ornemental contribuent à mettre en valeur la validité de la donation mutuelle, qui est l'essentiel. La seconde version (fig. 3)³¹ date des années 1410-1415. L'image cette fois rend compte de manière plus complète du texte. Elle se lit de gauche à droite. La jonction des mains intervient devant la porte ouverte d'une église en présence de deux témoins. L'évêque encourage le geste, mais n'y participe plus ; il se tourne vers Marie pour demander son consentement. La tête inclinée de la jeune femme et sa main gauche en pronation, innovations tardives³², marquent sa soumission. Ne manquent aux vêtements pour être ceux du sacre que les lys et l'hermine. La position en marche du roi dit le carac-

25 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 67.

26 — En mai 1314, les trois brus de Philippe IV le Bel, Marguerite, Jeanne et Blanche de Bourgogne, sont accusées d'adultère avec Gautier et Philippe d'Aunay.

27 — Paris, B.N., ms. fr. 2813, *Grandes Chroniques de France* (ayant appartenu à Charles V puis Charles VI), fol. 344.

28 — Fille de l'empereur Henri VII et de Marguerite de Brabant, sur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, elle meurt en mars 1324.

29 — Fille de l'empereur Henri VII et de Marguerite de Brabant, sur de Jean de Luxembourg, roi de Bohême, elle meurt en mars 1324.

30 — Le mariage a lieu à Provins.

31 — Bruxelles, B.R., ms. 3, *Grandes Chroniques de France*, fol. 328, Paris 1410-1415.

32 — Cette position de la tête et de la main ne devient fréquente qu'au XV^e siècle. Elle apparaît semble-t-il, dans la seconde moitié du XIV^e s.

Les. Comencet la royne Isabelle fille
 de noble prince loys radis contre deureus
 fu comencee a parier en la chapele ou pa
 lates. Et comencee y parlat la royne dangier
 y mist comie a son fier a sen ala vis agt
Le. De la bataille qui fu entre le
 conte de flouere et le dauphin de vienne.
Este et comencet le roy de france charles
 moineur au dais de viennenes.
 Le premier chapitre. Comencet le roy charles
 au repart de la seine pour amiser de filloia
 et a espous esposia marie fille beure in
 dis comencee de romie.



Dieu la mort du roy pie le
long regnez des bons princes
les le oel son frere. au comen
ceur de son regnemeut il eut au
pays de son regne de acquisition d'entre
de la quelle eut entre le et blanche la
sine fille de marquis de comte d'au
de quelle eut entre le et deuant de blan
le mort leue et traus sus son le 103
les. Et ainsi selon les deus amours le
marquis d'auant. mesme que d'au
lors n'auoir pas eue le frere le regne de
sine pie. qui le deuant a marquis de

dit anoir leue des laines rous. Le roy claires
 pour quoy cune lin et sa lignee il auoir
 agnacion espueue et donna l'enuee q'ou
 n'is q'ouydenant n'auoir eue donnee du
 entre le mariage de charles i et blanche net
 soit nul i donna l'age au roy qm'jeust
 p'cedre auoir tene. Si priu a tene mari
 e fille hait iadis euee et venue i elion
 la a p'prie le iour de la feste o' mien la
 portee. Et cel an euenit la charitee
 le euee de neuers fu detene de prison. Le
 quel iuee il fut venue a p'us acouchi de
 vne grant maladee qui fu euee si euee au
 aus d'icel en la prison ou il fu tene i de
 cete maladee il mouur p'us fu euee
 aus fettes menues l'enuee de la mag
 tale. Et ainsi la conseil la tene p'roia
 a lo' l'enuee. Et l'enuee la euee de
 et de la quide tene le dit euee en lo' u
 euee ne voulant que elle en soit combi
 q'le roy fu euee alligee pour p'us. Et ainsi
 et tene auoir la euee de la coire de neuers
 pour lo' tene. **C**el euee l'ob
 le conte de flandres mouit. Et l'oye f
 du conte de neuers qui auoir euee i p'le
 a tene la fille au roy p'le euee euee
 en p'us de la violence des aduuees de fl
 dres. Les quedes aduuees auoir euee
 il l'enuee auoir euee et tene et euee le
 de flandres. iuee euee qui euee f
 euee de flandres i euee au conte de neuers
 euee euee les euees. Les euees de
 flandres pour tene du conte de neuers et
 euee euee l'enuee qui auoir euee
 euee au' l'enuee. L'enuee la fille a
 la fille au' l'enuee le conte de neuers. Si
 fu le l'enuee et i la p'us de le euee
 de neuers mouit euee l'enuee le euee
 de flandres qui le euee de flandres euee
 a l'enuee l'enuee euee la euee de flandres euee

Figure 2: Charles IV et Marie de Luxembourg.

tère volontaire de son comportement. A droite, par une porte du palais, un serviteur de profil et en vert, chasse sa première épouse. Blanche garde encore la couronne et sa robe bleue de reine de France. Elle se retourne avec regret vers les nouveaux mariés. Dans le même temps, le croisement de ses bras marque son incapacité à agir.

Jean Foucquet dans une version ultérieure³³ (la quatrième) reprend ce schéma (ms. fr. 6465, fol. 332), et dramatise la scène. Il couvre de lys les murs de la salle du palais où se déroulent les deux moments de l'action et confère à Charles IV tous les attributs du pou-

33 — Paris, B.N., ms. fr. 6465, fol. 332, reproduit dans Avril F., Gousset M.T., Guenee B., *Les Grandes Chroniques de France*, les miniatures de Foucquet, Philippe Lebaud, Paris, 1987.



Figure 3:
Mariage de Charles IV et Marie de Luxembourg, Blanche quitte le palais.

voir, ce qui accentue le contraste avec la simple robe verte (allusion à sa petite vertu) et le voile de moniale de Blanche³⁴. Répudiée, elle quitte la pièce avec tristesse.

Dans la troisième version³⁵ des années 1420, (fig. 4), le cadre se réduit à un fond ornemental et les secondes noces disparaissent. Seule

34 — Après une réclusion de dix ans au Château Gaillard, elle passe la fin de sa vie à l'abbaye de Maubuisson où elle meurt en 1326.

35 — Toulouse, B.M., ms. 512, *Grandes Chroniques de France*, fol. 345 v°, 1420.



Figure 4 :
Annulation du mariage de Charles IV et Blanche de Bourgogne.

est représentée l'annulation devant quatre témoins figurés en grisailles. La reine porte le surcot du sacre et la couronne comme le roi. Les deux époux se regardent et font de la main un geste de désignation pour s'en remettre à l'autorité de l'évêque et approuver sa décision. De manière symbolique, il sépare les deux époux en posant une main sur le ventre de la reine et l'autre sur la poitrine du roi. Le tout souligne la légalité de l'annulation. Mais le fait de conférer à Blanche la totalité de ses attributs, sa bonne volonté et l'échange des regards, laissent l'impression qu'elle est écartée pour stérilité, non pour adultère, ce qui est moins défavorable. Cette présentation rend peut-être compte, à sa manière, de la date de répudiation tardive. Elle a l'avantage d'être moins humiliante pour le roi³⁶.

36 — Elle est un élément à prendre en compte pour l'attribution du manuscrit (le lieu de réalisation et le commanditaire ne sont pas connus). Dans une version proche, au fol. 115 du ms. London Brit. Mus., Cotton Nelo EII, II (Egerton Workshop) trois clercs procèdent à l'annulation. Les deux évêques se tournent vers le roi, seul un moine regarde la reine, mais elle garde tous ses attributs. L'accent est mis sur la tristesse de Blanche, ses regrets. Rien ne permet de comprendre la vraie raison de l'annulation.

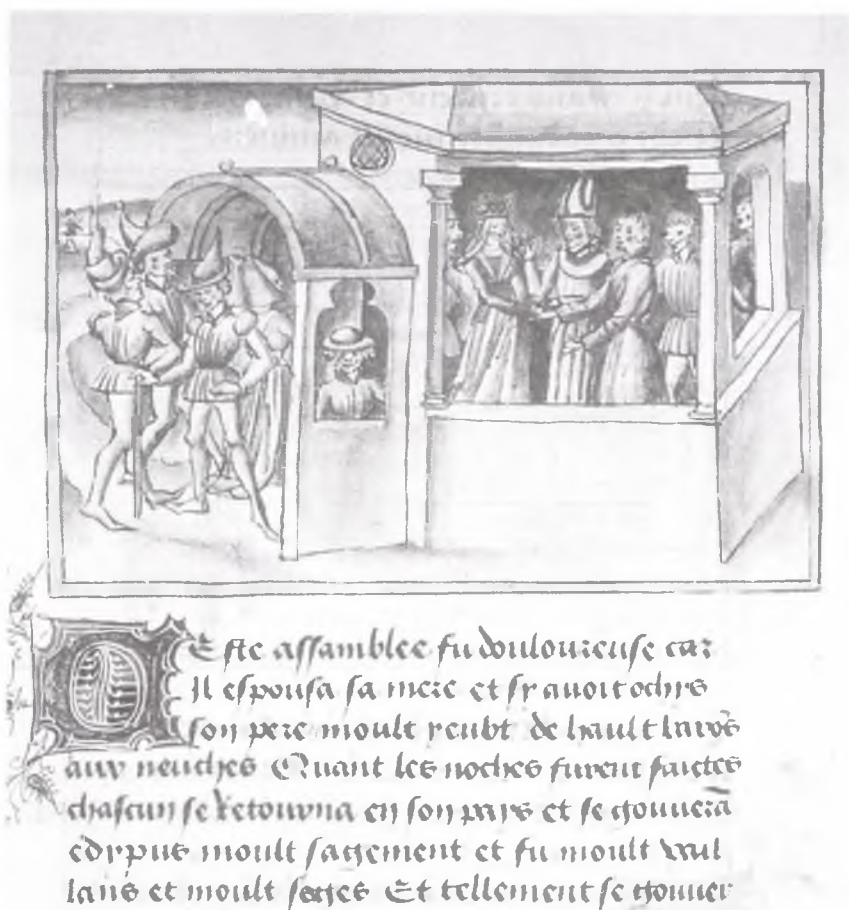


Figure 5: Œdipe et Jocaste.

— Enfin l'empêchement de parenté, la *COGNATIO LEGALIS*³⁷, étant le plus souvent invoqué par le roi de France et bien d'autres pour obtenir l'annulation, un *Roman de Thèbes* flamand des années 1459-1460 reprend le thème de façon critique avec l'exemple extrême d'Œdipe et Jocaste (fig. 5)³⁸. L'évêque vient de placer la main de Jocaste dans celle d'Œdipe. Après avoir reçu son consentement, il bénit la nouvelle épouse. L'association jonction des mains et bénédiction, réservée aux époux vierges, est ici pleine d'ironie. La situation de la reine,

37 — Esmein A., *Le mariage en droit canonique*, Paris, Larose et Forcel, 1891, t. I., p. 357.

38 — Bruxelles, Bibl. royale, ms. 9650-52, *Roman de Thèbes*, Roman de Troie, fol. 10, Flandre 1459-1460.

seule couronnée, à la droite de son mari rappelle qu'elle lui apporte le pouvoir. L'attitude des témoins suggère que le mariage fait difficulté. A l'intérieur du temple les assistants sont de profil, le visage déformé ou hilare³⁹. L'horreur du crime semble rejetée sur ceux qui en sont les garants. Sous le porche, comme les trois femmes en hennin sont de trois quarts dos, il n'est pas possible de juger de leurs sentiments. Par contre, le comportement des hommes qui, de toute évidence, n'ont pas l'intention de rentrer dans le temple, est révélatrice de leur profond désaccord.

Par-delà ces cas difficiles, les enlumineurs illustrent de manière didactique.

Une morale politique

Ils reprennent d'abord à leur compte DES PRÉCEPTES MORAUX COMMUNS À L'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ.

Ainsi ils manifestent une véritable hantise de la bâtardise. Mais l'évocation d'une naissance illégitime dans la famille royale est impensable dans le cadre officiel des *Grandes chroniques de France ou des Chroniques de Saint-Denis*. Elle est réservée aux romans, avec d'ailleurs au XV^e siècle une connotation ambiguë dans l'*Histoire de Charles Martel*. La condamnation ne peut être formelle dans une société qui sait faire une place aux enfants naturels comme la cour de Bourgogne. L'image (fig. 6⁴⁰) se divise en trois parties. A gauche, un « sage » approuve l'union du roi « Agoulant de Sirye » et de Sagramore. Le roi, dont l'âge est rappelé par des cheveux et une barbe grisonnants, porte une robe orange péjorative. Du trône où il est assis, il désigne la jeune beauté sur laquelle il a jeté son dévolu. La jeune femme, devant lui, est de profil, ce qui accentue la rondeur de sa taille. Sagramore est enceinte. Par la couleur jaune de sa jupe et verte de ses manches, l'enlumineur dénonce comme déraisonnable son attitude. Dans une chambre voisine, la jeune femme accouche des œuvres de Charles Martel, Archefer. Le contraste entre le gris de la salle du palais de l'infidèle et le beige clair des murs de la petite chambre est révélateur. La couleur pourpre de la courtépointe montre la qualité de l'épousée et la dignité de l'enfant que sa mère confie à une nourrice (?). L'absence du père et peut-être le châlit gris évoquent l'illégitimité du nouveau-

39 — D'après J. Le GOFF, le rire a une connotation souvent négative. Dans la mesure où il trouble l'ordonnance des traits ici également.

40 — Bruxelles, Bibl. royale, ms. 6, *Histoire de Charles Martel*, fol. 185 v^o, Bruges 1468-1470.



Figure 6: Mariage d'«Agoulant de Sirye» et de Sagramore.

né. Enfin, à droite, un mage scrute le ciel et cherche dans les étoiles une réponse aux incertitudes que pose la naissance du prince. La polychromie de son costume condamne sa démarche. Favorable au père naturel et à l'enfant, l'image reste critique à l'égard de la mère et souligne les graves conséquences politiques de son inconduite.

Les *Faits des Romains* ou *Romuleon* de Roberto della Porta (fig. 7)⁴¹ illustrent aussi les désavantages d'une union mal assortie. Antiochos III

41 — Bruxelles, B.R., ms. 9055, *Romuleon ou Faits des Romains* de Roberto della Porta, traduction de Jean Miélot, fol. 207, Belgique 1468.

plus son aduenement en grece. Il
 menoit avecques lui forment nefz
 avecques les viures de toutes manieres
 et tout autre appareil de bataille.
 Quant le roy vint au port de deme-
 tride. Il demist son ost qui estoit de dix
 mille pectone. Et amena homines
 de cheval et six elephans lequel ost ne
 feroit pas seulement souffissant po-
 ssestement la guerre rommaine mais
 ne me aussi pour occuper grece nue.
E Les etholiens estoient le roy en
 quant aux et liesse le roy se consi-
 derer a quel auent amene si petit ost
 avec en brief temps quant la mer
 feroit propice pour nauire. Il rempli
 tout toute grece d'armes de homines
 et de cheualiers. Et garniroit de nefz
 toute la cote de par decha la mer ne il
 ne esparneroit a la despesce ne au
 labour ne au peril. Jusques a tant
 que l'empereur rommain oste il eust fait
 toute la grece fraindre. Et les etholiens
 priuies en icelle. **E** Quant le roy
 eut dit toutes ces choses. Il se parut
 du grant consentement de tous. Les
 etholiens apres longue contention de
 ceterent appeler le roy anthioque.

ates et chasteaulx qui sont en la regio
 cubouque. Titus liuue.



Comment le roy Anthioque souepne
 de l'ameur d'une vierge de calcede qui
 estoit fille d'un populaire en celebra-
 les nopces. En traitant la paix aux
 romains. Et se abandonna a conue-
 et delectatione. et paruillement les
 cheualiers et les preuosts du roy.

Le chapitre **De** me anteq consules et
 homme amchois que le
 consuli se malassent es promices.

Figure 7 : Antiochos III et Euboia.

épouse «une vierge de Calcide qui estoit fille d'un populaire». Le vieux souverain et toute son armée s'abandonnent alors aux plaisirs et les Romains en profitent pour l'abattre. L'image met l'accent, non sur la mésalliance trop grande pour être transposée efficacement, mais sur la différence d'âge⁴² entre les deux époux et les discussions qu'elle provoque à la cour. Le prêtre se contente de poser son étole sur les mains jointes des époux. La main gauche d'Antiochos est si proche de la main de la jeune Euboia que la jeune femme semble près de tenir le sceptre.

42 — Plus conforme aux topoï de la littérature courtoise.

en prison et tant les tint on que
 l'empereurs i fu mors et il liquist
 de sauveur. Quant al degnesse oi
 rent dire que li empereurs estoit
 en prison li se reuelerent et recon
 quissent toute le tierre que li em
 pereurs hennis auoit gquise. Re
 demora grant apries q li empereur
 fu mors et que li empereur fu morte.
 en constantinoble. Quant li empereur
 fu morte li chis de le tierre manda
 rent le ote de namur. qui ser es
 toir l'empereur quil alast en constan
 tinoble que li tierre li estoit esche
 ue. Quant li messages vindrent
 a lui et il orent ote lor messager
 il dist quil sen glesseroit. il sen co
 sella mais neli apporta mie quil
 i alast. Amis i enuoya sen frere
 qui marries estoit delui. et li lor
 manda quil le moruassent quil
 ni pout aler et quil mirroit noi
 ent. Cils hennis les freres i ala
 et ala par huingheine pour chou

ne fist gaires en le tierre. car il
 n'auoit mie mene gent dont
 il pout grantement esloier.
 et si eust pdue le tierre et constan
 tinoble. li n'eust eue la me des
 blas mais li blas li iudierent
 le tierre aierent au q l'en troua



Rous dunt que
 al empereurs fist.
 il auoit mie dame
 en constantinoble ue
 mie qui fille auoit este. i chis
 dartois qui auoit a non laud
 de neuville. celle dame auoit

Figure 8:

L'empereur Robert de Courtenay et la fille de Baudouin de Neuville.

La *Chronique d'Ernoul* (fig. 8⁴³) reprend le même thème et évoque un autre danger, la belle-mère. L'empereur de Constantinople, Robert de Courtenay, épouse la fille d'un chevalier artésien mort à Andrinople, Baudouin de Neuville. Sous prétexte que l'empereur ne se serait occupé que de ses amours, ses vassaux profitent d'un voyage en Europe du souverain pour tuer sa belle-mère (complice des époux) et défigurer sa femme en lui tranchant le nez. A son retour, le jeune souverain en meurt de chagrin. Malgré l'ambiance courtoise que suggère

43 — Bruxelles, B.R., ms. 11142, *Chronique d'Ernoul*, fol. 110, Flandres, début XV^e s.

dans la marge infrapaginale le jeu du tonneau, plusieurs indices attestent dans l'image que ce mariage suscite bien des embarras. L'empereur ne porte pas de couronne fermée (le texte précise qu'il se marie « coïement » en cachette) alors que sa jeune femme est pourvue d'une couronne très haute. La jonction des mains, inachevée, est accomplie devant un clerc, mais pas par lui. Le bras de la mariée est placé trop haut et une trop grande part est faite à sa mère derrière elle.

Ces trois exemples posent le problème du rôle qui revient à l'épouse après son mariage.

*Les enluminures contribuent à la condamnation
de toute intervention politique de la part de la reine*

Au précédent délicat d'Aliénor d'Aquitaine⁴⁴, les enlumineurs préfèrent le cas de Brunehaut. Alors que le texte des *Grandes Chroniques de France* décrit par le menu et avec force commentaires péjoratifs ses crimes, les images ne montrent que deux choses : l'origine des malheurs, son mariage⁴⁵ et le juste châtement de ses crimes, son exécution⁴⁶. A un siècle de distance, les images diffèrent, mais la condamnation du personnage ne change pas.

Fig. 9⁴⁷, en 1321-1340, la scène se détache sur un fond ornemental. La discontinuité du cadre sous les pieds de la reine confirme ce que laisse supposer la couleur grise de sa robe⁴⁸. D'ailleurs la jonction des mains se fait mains en pronation, l'évêque regarde la reine et semble prêt à intervenir.

Fig. 10⁴⁹, au début du XV^e siècle, la reine est cette fois à droite de son époux. Sa robe est royale, mais sa jupe verte et sa coiffe noire soulignent son caractère mauvais. L'évêque qui la regarde ne procède pas à une jonction des mains que l'enlumineur ne souhaite plus montrer. Brunehaut et le roi indiquent simplement leur intention.

Cependant sur le moment, Chilpéric, roi de Neustrie, jaloux de la brillante épouse de son frère Sigebert, roi d'Austrasie, n'hésite pas

44 — Les enlumineurs ne la représentent pas dans *Les Grandes Chroniques de France*. Elle épouse Henri Plantagenêt en 1154, l'année même de l'annulation de son mariage. Pour Louis VII, la faute politique est grave.

45 — Brunehaut (534-613) épouse Sigebert, roi d'Austrasie, en 568 à Metz. Elle est la fille puînée d'Athanagild, roi des Wisigoths.

46 — Elle est suppliciée sur ordre de Clotaire II de Neustrie, fils de Chilpéric et de Frédégonde à Renève en 613.

47 — Bruxelles, B.R., ms. 5, *Grandes Chroniques de France*, fol. 34, Brabant 1321-1340.

48 — Pastoureau M., *Couleurs, images, symboles. Etudes d'histoire et d'anthropologie*, Paris, Le léopard d'Or, 1989, p. 16-18.

49 — Bruxelles, B.R., ms. 1, *Grandes Chroniques de France*, fol. 24 v^o, France, 1415-1430.

connoit. Et mault seffor-
 cont de passer outre se ele
 peult trouuer voie. Quant
 als qui avec le roy estoire
 vit ce. il prut espere toute
 nue et la trauentia par
 dessus le riuisselot. La bes-
 te se mist dessus et ala ri-
 par tout ouare neques a
 l'autre riuie. En terre oua
 par. i. ran desous vne mo-
 taigne. Quant ele ot de-
 moue lezuz lequelle de. iij.
 heures. Ele retourna ar-
 reue par dessus le cheue. et
 entra en la bouche le roy
 qui encoie doi moure. Le re-
 secheuilla. i. joi apres. et
 dit a diu compaignis que
 merueilles auoit uenues
 en dormant. J'ai dit il uen-
 i. trop grant fleurie. Et
 par dessus. i. pour de for.
 si me sembloit que ie fus-
 sise par dessus uisques a
 l'autre riuie puis introdu-
 sus terre en vne cante qui
 estoit ou pie d'une motang-
 ne. La trouue plus de ri-
 chesces que nuls ne pouoit
 prouoir. Et les tresors des
 anciens peres qui deus
 sont reposit. Tant mouua
 li vis a son reynra elos-
 tel. et entendit que. i. au-
 tre auoit ceste auisiblene
 Et pruce que eles estoient
 semblables fist le lieu q

la pource des sauzains
 qui ou pays habitoient
 empeschierent le ven et
 la promesse. Et pruce que
 il ne le uolout une receoir
 que il ne eust offerts a dieu
 le fist il pruce en vne es-
 glise delez chilon en bour-
 goigne que il auoit fondee
 en l'onneur de saint mael.
 seue le corps saint fu mis
 li iours qui tant estoit
 deuine bele et riche
 fu pruce ne fut nue e-
 uee ou royaume de france
 Comment li roys sigebert
 espousa brunehaut. qui
 tant roy de france fist
 moure par sa cruaulte et
 par sa mauuaise. .xv.

go emiers leurs espons
 pour enuoir au roi des
 paignes a ruyte. i. sien
 message qui gones auoit
 non. Als rois athahilde
 auoit chace les ols len-
 preueur de couventmobl
 Et li manda que il li en-
 uoiait vne sene fille qui
 auoit anon brunehaut.
 que il uolait espouser p
 mariage. Als le fist to-
 lantiers qui moult en fu
 lies. l'uee fu uns mesa-
 ges ogant pleure de ioi-
 aus et de richesces. Als
 oigebert or la dame re-
 ceue. il la fist baptiser
 et introduire a la foi de
 roime. pruce que elle



Figure 9: Sigebert et Brunehaut.

à réclamer au roi des Wisigoths, Athanagild, la sœur aînée de Brunehaut, la douce Galswinthe. Fig. 11⁵⁰, à l'intérieur d'une église le prêtre procède ostensiblement à la jonction des mains des deux époux déjà couronnés. Galswinthe à la droite du roi ponctue son geste de donation par la position en pronation de sa main gauche. Chilpéric semble prêter serment de fidélité⁵¹. Seule la couleur orange de sa robe rappelle indirectement que, déjà marié et père de trois enfants, il finit par étrangler sa seconde épouse à l'instigation de la troisième, Frédégonde. La fin tragique de la reine justifie l'illustration de son

50 — Bruxelles, B.R., ms. 2, *Grandes Chroniques de France*, fol. 27 v°, Paris, fin du XIV^e s.

51 — Molin J.-B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 100 et 117.

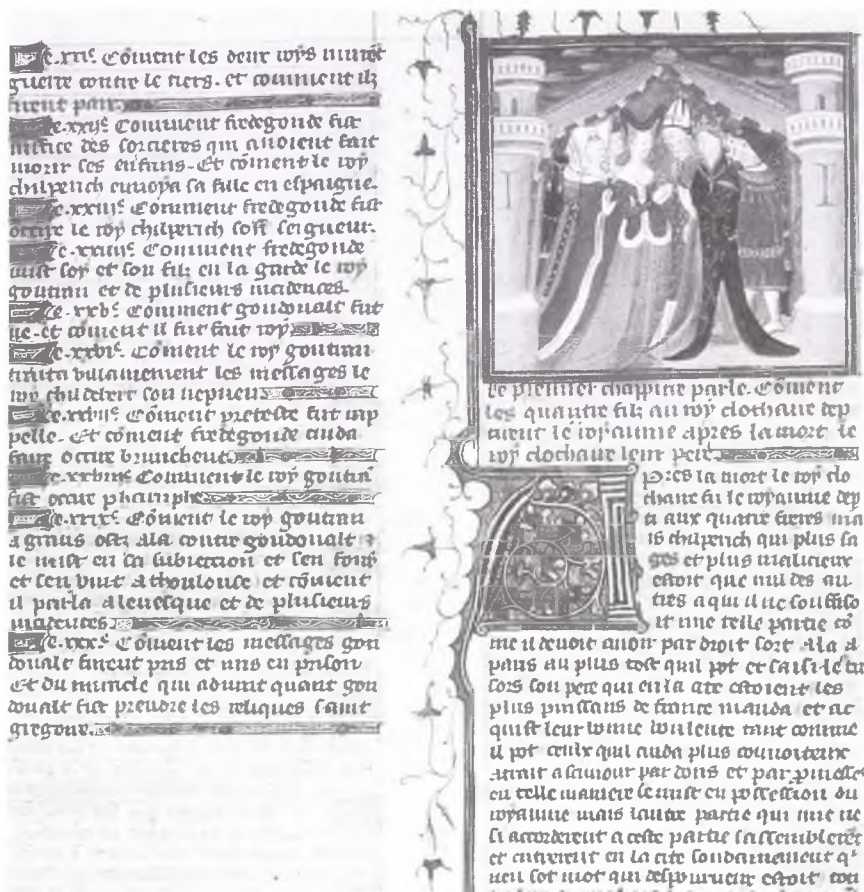


Figure 10: Sigebert et Brunehaut.

mariage⁵². Les *Grandes chroniques de France* évitent d'ordinaire ces représentations et leur préfèrent le sacre comme fondement le plus sûr de la légitimité⁵³, l'association de la reine au sacre suppose de

52 — Raynaud C., *Les représentations de la violence dans les premiers livres d'histoire enluminés rédigés en français (XIII^e-XV^e s.)*, Thèse de doctorat, 25.03.1989, tome I, p. 45-46.

53 — L'image du ms. 5097, Paris, Arsenal (reproduit dans Closson M., *op. cit.*, p. 533). *Fleurs des Histoires* de Jean Mansel, représente le mariage de Charles V et de Jeanne de Bourbon à Reims, célébré par l'archevêque Jean de Craon en 1350. Le roi de Chypre et « plusieurs ducs, comtes et barons » sont présents. La miniature distingue, à droite, la bénédiction du mariage : elle intervient après la jonction des mains sur le seuil de l'église en présence de quatre seigneurs découverts, dont le roi de Chypre qui tient le manteau de la reine — les trois autres sont derrière elle — et de quatre dames en hennins légèrement en retrait. À gauche, par contre, intervient la messe du sacre (le 19 mai 1364) à l'intérieur de l'église de rains.

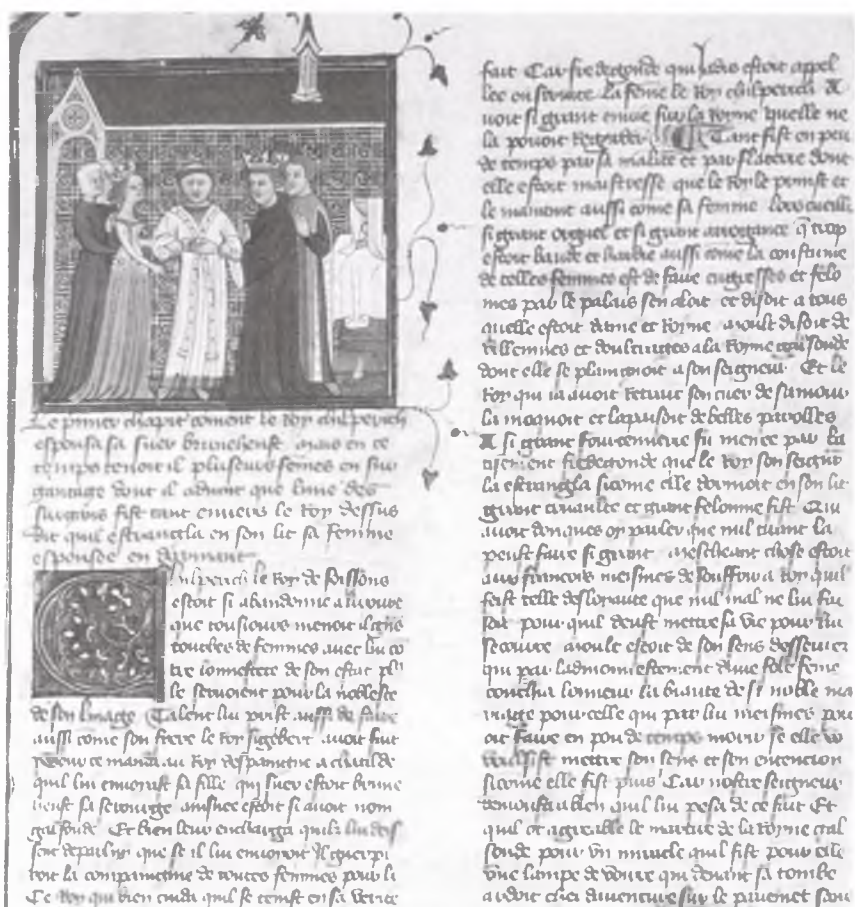


Figure 11 : Chilpéric et Galswinthe.

Au second plan un personnage fait l'aumône (?) à un groupe de pauvres et de malades, peut-être pour la reine. A l'arrière-plan une armée quitte une ville après l'avoir brûlée, elle est séparée de l'armée royale par un fleuve. Il est significatif que l'image ne représente pas seulement le mariage et qu'elle appartienne aux *Fleurs des Histoires*, non aux *Grandes Chroniques de France*.

Le cas n'est pas isolé, ainsi pour la fig. 2 (p. 58) étudiée par P. Contamine dans « Le légendaire de la monarchie française. Le prologue de Raoul de Presles à sa traduction de La Cité de Dieu : texte et image » in *Des pouvoirs en France 1300-1500*, Presses de l'École Normale Supérieure, 1992, p. 49-60. La vignette principale du ms. 1 de la B.M. de Mâcon, fol. 2, du début du XV^e s., fait une place centrale au baptême de Clovis mais l'architecture distingue l'événement d'une scène précédente qui se déroule aussi à l'intérieur de l'église et évoque une première rencontre entre saint Rémi (sans auréole), le roi et son épouse. L'archevêque exhorte le souverain à se faire baptiser. La situation des trois personnages et de l'assistance rappelle la composition des figurations de mariages. Ici les noces ne sont pas représentées pour deux raisons : elles posent le délicat problème de la validité des mariages mixtes entre une catholique et un païen, et elles confèrent à la reine un rôle bien trop grand dans cet épisode fondateur.



Figure 12: Enée et Lavinie.

Les deux visites de Clotilde à l'ermite de Joyenval sont rejetées à l'arrière plan comme la remise de l'écu à Clovis. L'image semble volontairement ambiguë. Les deux visites à l'ermite et la remise de l'écu précèdent les deux scènes au premier plan. Dès lors, le premier épisode à l'intérieur de l'église est bien une simple rencontre mais cette solution n'a apparemment pas été jugée satisfaisante par l'enlumineur ou son commanditaire car elle rappelle trop fortement le paganisme de Clovis. Le peintre préfère mettre l'accent sur la continuité en donnant à Clotilde une même robe dans toute l'image (celle du sacre mais aussi du mariage) et en construisant la rencontre comme une scène de mariage. D'ailleurs à la même époque (ainsi fol. 375, ms. 9232) le premier plan se lit parfois avant le second. La rencontre devient donc une évocation du mariage et donne la cause première du baptême.

toute façon le mariage, même si des années peuvent en réalité séparer les deux cérémonies.

Pourtant LES ENLUMINEURS RAPPELLENT LE RÔLE FONDATEUR DE CES ALLIANCES TOUTES POLITIQUES en mobilisant des précédents illustres, voire en christianisant des exemples antiques. Ainsi fig. 12⁵⁴, au temps de Louis XII, *La Fleur des Histoires* de Jean Mansel montre le mariage d'Enée (le grand ancêtre de la dynastie) avec Lavinie *ad januas ecclesiae*⁵⁵. Devant les portes ouvertes de l'Eglise, l'évêque opère la *dexterarum junctio*⁵⁶. La jeune femme, à la tête d'un cortège exclusivement féminin⁵⁷, a déjà dit oui, l'évêque se tourne vers Enée qui donne à son tour son assentiment. Le cortège masculin qui suit l'époux sort du palais. Quelques détails permettent à l'image d'échapper aux stéréotypes : le choix de la seconde étape du consentement (c'est-à-dire l'accord du mari), rarement retenue, confère à Enée une prééminence qui vise à effacer son infériorité par rapport à Lavinie. Grâce à la fille du roi Latinus (située à sa droite), Enée devient roi d'Albe. Le chapeau rouge que tient le personnage derrière lui évoque discrètement cet état de fait. La différence de taille des mains et la cassette⁵⁸ tenue par Enée, montrent la distance avec l'esprit des enseignements de l'Eglise sur l'égalité des futurs époux. Rien ne suggère l'existence du premier mariage d'Enée⁵⁹. Quant à l'évêque, il permet de ne pas représenter le père de la mariée, qu'il remplace pour la remise de l'épouse⁶⁰ (la représentation simultanée de deux rois, le souverain en titre et son successeur est délicate en France).

Le mariage qui assure la continuité dynastique permet d'agrandir un royaume, voire d'en acquérir un. *Le livre des conquestes et faits d'Alexandre le Grand* (fig. 13⁶¹), éclaire ce rôle du mariage dans la transmission du pouvoir. Elle associe, de façon choquante pour nous mais pas pour l'époque, le châtimement des meurtriers de Darius et le mariage

54 — Fol. 1 v^o, ms. 851, *La Fleur des Histoires* de Jean Mansel.

55 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 38.

56 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 77.

57 — Closson M., *op. cit.*, p. 522. Mais dans trois miniatures d'un manuscrit conservé à Moscou (G.A. Tchernova, *Les miniatures des Grandes Chroniques de France*, Editions de l'Académie des Sciences, Moscou, 1960 p. 141, 149, 150) le cortège est mixte.

58 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 179. Cette évocation des arrhes est rare.

59 — Il a d'abord été marié à Créuse, dont il a eu un fils, Ascagne (Iule).

60 — Molin J.B., Mutembe P., *op. cit.*, p. 77. Miniature 79, p. 149 (G.A. Tchernova, Moscou, 1960) pour la figuration de Philippe le Bel donnant en mariage sa fille Isabelle au roi anglais Edouard adopte le parti suivant : le père est au troisième plan, avec une couronne très haute et de trois quarts face. Le mari est au second plan mais de profil et plus petit que sa femme.

61 — Paris, B.N., ms. fr. 9342, *Livre des conquestes et faits d'Alexandre le Grand* de Jean Wauquelin, fol. 121 v^o, milieu du XV^e s.



Figure 13 : Alexandre et Roxane.

de sa fille Roxane. La part accordée au paysage rappelle qu'Alexandre devient maître de la terre de Darius. La scène de pendaison, qui occupe un sixième de l'image, prouve les qualités de justicier d'Alexandre et en fait le meilleur candidat au trône du défunt⁶², mais ne lui confère pas une légitimité suffisante. Un sixième de l'image est consacré à l'arrivée de trois personnages qui viennent assister au mariage. La célébration intervient à l'intérieur d'un temple, aux pieds de la statue d'une idole⁶³. La situation à l'intérieur du temple répond à

62 — La vengeance qu'il tire des meurtriers de Darius a l'avantage d'écartier deux compétiteurs.

63 — A droite du côté d'Alexandre quatre hommes assistent à la cérémonie. Le semé de points sur la robe courte d'un des lieutenants d'Alexandre évoque un lien privilégié avec lui (peut-être est-ce un des douze compagnons nés le même jour que lui).

la nécessité de séparer le lieu de la célébration liturgique du lieu de l'exécution. A droite, quatre hommes constituent l'escorte du roi. Si ce n'est la couleur du manteau d'Alexandre et de la robe de Roxane, leur costume est celui du couple royal français⁶⁴. Alexandre tient même un sceptre. La suite de la reine est réduite de moitié par rapport à celle de son mari, comme c'est souvent le cas⁶⁵. Par contre, à la différence des chroniques françaises, le prêtre procède lui-même à la jonction des mains en plaçant la main de l'épouse dans celle du mari. Par sa situation dans l'image, la position de sa jambe gauche, le célébrant semble faire écran entre les deux époux. Il assure la remise de la jeune fille en lieu et place du père défunt.

Cette image réalisée pour Philippe le Bon témoigne du prestige des cérémonies françaises à la cour de Bourgogne.

Le modèle royal et les princes

Les alliances royales s'insèrent dans un programme politique que les princes contestent. Ils rêvent de l'infléchir en mariant leur fille avec le roi et d'être ainsi associés plus étroitement à son pouvoir. A défaut, pour pouvoir rivaliser avec le souverain, ils cherchent par leur propre mariage, à asseoir une légitimité dont ils mesurent les limites.

Le programme royal accorde peu de place au mariage, ainsi la fig. 14⁶⁶ illustre l'idée qu'on⁶⁷ se faisait au XV^e siècle des fonctions du roi.

— au premier plan, à gauche, le sacre de Philippe Auguste fait du prince un intermédiaire privilégié avec la divinité, il est fondamental.
— au second plan, au centre de l'image, son mariage avec Isabelle de Hainaut montre les deux jeunes gens couronnés en costume de sacre, sans lys. L'évêque qui procède à la bénédiction des mains jointes est de profil à demi-caché, mais il se découpe dans la même fenêtre de l'église que le roi. Isabelle est par contre figurée à l'extérieur, au premier rang du cortège, derrière elle son père, tête nue⁶⁸.

64 — Les lys sont remplacés par des croisettes or. Bruxelles, B.R., ms. 9244, *Chroniques de Hainaut* de Jacques de Guise, traduction de Jean Wauquelin, fol. 28, Belgique 1448-1468, pour le mariage de Baudouin II de Hainaut et Ide de Louvain le mari porte une robe longue de même couleur que la jupe de son épouse (seule la robe de la jeune femme évoque le costume français).

65 — Ce déséquilibre reflète une réalité démographique due aux risques de l'accouchement, à la multiplication des grossesses, etc.

66 — Bruxelles, B.R., ms. 9232, *Fleur des Histoires* de Jean Mansel, fol. 375, Mons 1446-1451.

67 — A la cour de Bourgogne, mais Philippe le Bon se présente comme un prince Valois.

68 — Le comte Baudouin V de Hainaut et de Flandre porte un collier proche de celui de la Toison d'or. Il précède trois dames en hennin, dont peut-être la mère de la jeune femme. Les secondes nocces de Philippe Auguste avec Ingeburge de Danemark et les troisièmes avec Agnès de Méran ne sont évoquées d'aucune manière.

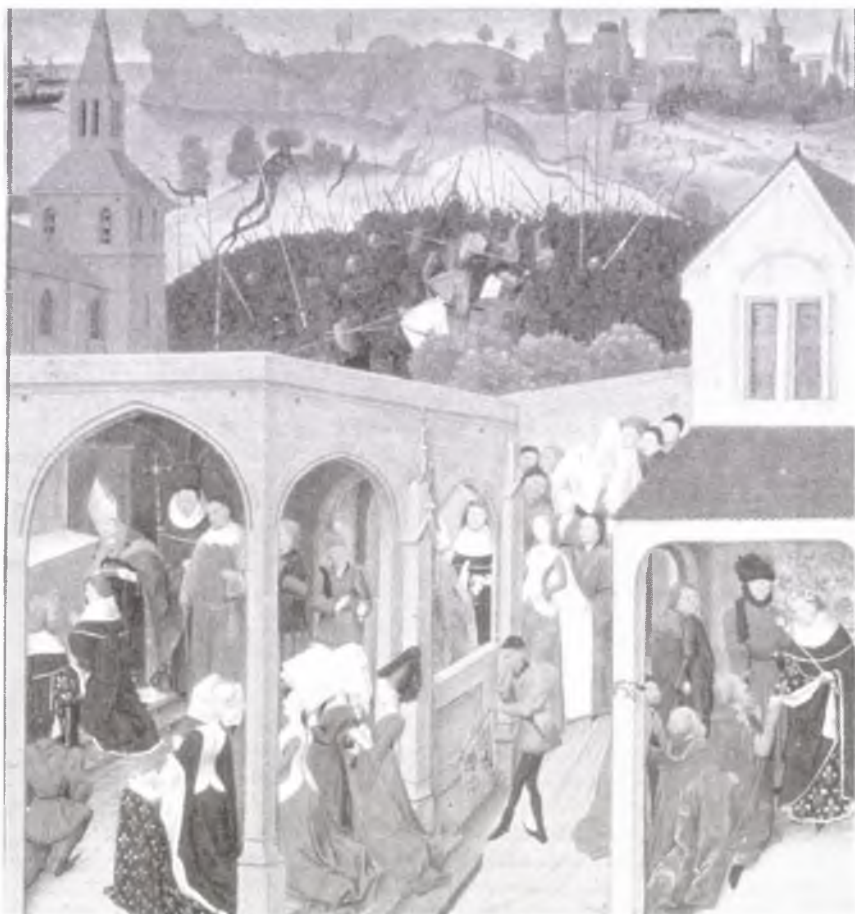


Figure 14:

Le sacre de Philippe Auguste, son mariage avec Isabelle de Hainaut, une audience, la bataille devant Saint-Jean-d'Acre.

— à droite au premier plan, Philippe accorde une audience⁶⁹,
 — enfin dans la moitié supérieure de l'image, il se bat devant Saint-Jean-d'Acre⁷⁰ avec le grand oriflamme de Saint Denis.

Sacré, le roi, justicier et chef de guerre, est aussi marié, soucieux de la prospérité de ses sujets et de leur nombre. Le mariage, au centre de l'image, parfait le sacre en donnant au roi une descendance

69 — Le comte de Hainaut est alors à la droite du roi et il est le seul à rester couvert (il porte un chaperon noir).

70 — En 1191.

t lempiere comme et tout son oit.
 le vii. e ouient le roy de finnee reconfor
 muer apres la reconfor.
 le dux. Gouuerneur le roy de finnee et
 arsaens le comte de finnee et
 le iiii. e ouient les fins surprenaient
 finnois.
 le x. e ouient le roy lors estapa de a
 finnee reconfor.
 le xii. e ouient le roy lors vint en la cite
 inoche et ouient il fu recu honnour
 nent et ouient il se par d'auoche
 le xiii. e ouient lempiere comme vint
 belun vider le saint sepulchre.
 le xiiii. e ouient le roy de finnee vint
 a cite de finnee.
 le xvi. e ple du grant conseil qui fu en
 cite de finnee et des noies des fins seigns.
 le xviii. e ouient les arsaens all'eue
 la cite de dainas.
 le xxi. e ouient les arsaens prindrent
 iardins de dainas.
 le xxiii. e ouient les fins furent del
 as deuant la cite de dainas.
 le xxv. e ouient les arsaens finnee
 is deuant dainas.
 le xxviii. e ouient lempiere et le roy de
 cite se prirent du siege de dainas.
 le xxx. e se soit les fins et iachou
 quoy uoy grus fin finnee deuant dain.
 le xxxii. e ouient lempiere comme se pri
 i cite de finnee et fin vint en son pays et
 le roy de finnee.
 le xxxiv. e ouient le roy lors co
 mence et du conte henry.
 le xxxvi. e ouient le roy lors fu arpa
 de finnee. Le plus mairies.
 le xxxviii. e de plus mairies.
 le xl. e ouient du deloer qui fu de les
 on du roy. Alenore le tiers.



Es ordines plus a no
 sommes acquies de re
 tance en finnois la bi
 et les fins du roy lors
 le gars qui soit par
 loiffin en son temps
 et sau te l'entente four
 in comme les finnois
 et tant durs a l'au le souffin pour son re
 que restende si nous comment entendre
 a prindrent les fins de son bon finz le roy lo
 celui qui par diuine inspiration fonda
 la lline de saint pte qui ore est de ba
 beel ou il sepele co: preluent. A tant ce
 menacions l'entente qui dit. Auch que l
 finnois roy lors qui au temps son pre et
 ate couruier; si comme l'entente y a des
 conte lor alles tot par plusieurs mairies
 le durs de son pre si tot comme il ot or
 es des nouvelles et il ot gars la du
 chie d'auquaine par le conseil de les ba
 wous si se l'entente de l'entente vers son regne
 pour de l'entente les mairies et les guens
 qui l'entente l'entente l'entente.

Figure 15: Mariage de Raoul de Vermandois et d'Ælis d'Aquitaine.

et la bonne justice (qu'il exerce grâce aux conseils de son beau-père, le comte de Hainaut) enfin il permet, avec la richesse d'Isabelle, la participation à la croisade.

Philippe de Bourgogne, commanditaire du manuscrit, prince Valois fidèle, rappelle discrètement à son souverain, par la place faite au comte de Hainaut, les bénéfices d'une alliance bourguignonne⁷¹.

A ces revendications, la fig. 15 (fol. 202 v^o du ms. 1⁷²) répond brutalement. L'image représente le mariage de Raoul de

71 — Armstrong C.A.J., *op. cit.*, p. 5-58 et 89-139. Charles le Téméraire, marié en premières noces en 1438 à Catherine de France, fille du roi Charles VII, épouse en secondes noces Isabelle de Bourbon, le 30 octobre 1454.

72 — Bruxelles, B.R., ms. 1, *Grandes Chroniques de France*, fol. 202 v^o (France 1415-1430).



laine pœdomme nōmez leon
arcevesque de la dite cite z tout
le clergie. Si que le roy artus as
sambla tous les clers qui l'por
auoir et fist d'un sien chapelain
nōmez pyranus arcevesque de
la dite cite. z comanda q̄ toutes
mises fuissent renueses z de lio

pus sen parti z laissa le dit par
en paiv. Cōment le roy artus se ma
ria a la royne guenièvre. xxviii ca.



En la dite cite auoit .m.
freres nez de roiale lignee
dont l'un s'appelloit lods sault' bzi
an z le tierch augusel lesq̄z pos
sessoient de la dite cite auchois

Figure 16: Mariages (dont celui d'Arthur et Guenièvre).

Vermandois⁷³ et Ælis d'Aquitaine⁷⁴, sœur de la reine. Malgré la jonction vigoureuse des mains par le prêtre, Louis VII fait le mariage⁷⁵. Le roi, en costume royal mais pas de sacre, donne son approbation de la main gauche avec le sceptre. L'enlumineur hostile au mariage, condamne le marié car la répudiation de sa première épouse provoque une coalition féodale contre le souverain⁷⁶.

73 — Le comte Raoul de Vermandois, « ministre et favori » de Louis VII, avait épousé en premières noces la nièce de Thibaud IV le Grand, comte de Blois-Champagne. Comme il répudie sa femme à la demande de Thibaud IV, il est excommunié par le pape. Mais le roi contraint Thibaud à faire lever l'excommunication et l'interdit.

74 — En fait Pétronille d'Aquitaine, sur de la reine Aliénor.

75 — C'est la seconde faute politique grave du début du règne de Louis VII.

76 — Le comte de Blois-Champagne est à sa tête.

En compétition avec le roi, les princes — ici Philippe le Bon — suscitent dans l'illustration des romans un contre modèle de mariage et lui confèrent une place centrale. Ainsi dans les *Chroniques de Hainaut* de Jacques de Guise (fig. 16⁷⁷), pour le mariage mythique d'Arthur et Guenièvre, sur le seuil d'un temple sont célébrés cinq unions⁷⁸. Elles constituent la base d'un triangle dont les deux côtés sont constitués par la bonne société présente et la pointe, les tables de la Loi que tient Moïse. La pyramide féodale ainsi inversée redonne à l'aristocratie toute sa place, ce qui fait contraste avec le pouvoir sans partage que, dès cette époque, souhaite exercer le roi de France. A l'intérieur de ce grand triangle, qui lui sert d'écrin, le couple royal et l'évêque constituent un nouveau triangle, à distance du reste de la société pour marquer sa prééminence. Le costume du couple est fortement inspiré du modèle français inchangé depuis plus d'un siècle, à la différence des époux princiers fastueusement vêtus, mais à la mode du temps.

La façon dont le mariage est célébré marque une hiérarchie subtile entre les conjoints. L'évêque bénit Arthur et Guenièvre après avoir enroulé son étole autour de leurs mains jointes. Les prêtres pour les deux couples suivants ont simplement posé leur étole sur les mains jointes, enfin pour les deux derniers, une simple bénédiction suffit. Dans tous les cas seule la main du mari est visible et les femmes sont tête inclinée, yeux baissés⁷⁹. A l'intérieur des couples s'opposent les mariés qui ont gardé leur chapeau et l'époux tête nue⁸⁰, ceux qui sont en robe longue et celui en robe courte⁸¹. Les célébrants servent d'intermédiaire avec le reste de la société, jeune et homogène socialement⁸².

Dans l'*Histoire du bon roi Alexandre* (fig. 17⁸³), qui date de la même époque, l'écart se creuse entre le prince et ses barons. Sous le porche d'une église, l'évêque, qui a entouré de son étole les mains de Philippe et d'Olympias, approuve l'union. Tous deux sont couronnés.

77 — Bruxelles, B.R., ms. 9243, *Chroniques de Hainaut* de Jacques de Guise, traduction de Jean Wauquelin, fol. 39 v°, Belgique, 1448-1468.

78 — Le Froissart de Breslau donne un exemple de double mariage (Tafel 50 in P. Winckler, *Die Flämische buchmalerei des XV und XVI Jahrhunderts*, Amsterdam, 1978-1990).

79 — La place des autres femmes est importante. Moins nombreuses que les hommes, elles sont par contre somptueusement parées.

80 — Le personnage semble évoquer le comte de Charolais comme Arthur, Philippe. Il est en tout cas par sa situation, son costume, sa position, le second en importance dans l'image après Arthur.

81 — Il a de tout évidence un statut inférieur à celui des trois autres époux.

82 — Le modèle est une société aristocratique.

83 — Paris, Musée du Petit Palais, coll. Dutuit, ms. 456, fol. 8.



Figure 17 : Philippe et Olympias.

costume présente des aménagements qui sont autant de concessions à la mode du temps par rapport au modèle français. L'assistance fait cercle autour du jeune couple, mais à distance : les parents avec un écuyer et une demoiselle d'honneur, puis les amis, les femmes⁸⁴ et les clercs du côté de la reine et les hommes du côté du roi. Pour la seule fois dans nos sources, un homme est armé, le père, mais il porte son cimenterre au fourreau. La composition triangulaire (à la base les parents, puis les époux, l'évêque) et les deux arcs de cercle rappellent que ce couple exceptionnel assure par son union l'harmonie et la paix de toute la société.

84 — Les différences de coiffure marquent celles des conditions.



Figure 18: Sainte Waudru et saint Vincent Maldegair.

Mais ces mariages n'ont pas le prestige du sacre, il apparaît donc nécessaire aux princes de leur conférer un supplément de sacralité, une transcendance nouvelle. L'Eglise leur en donne les moyens par le thème du mariage des saints plus que de la Vierge⁸⁵.

Les *Chroniques de Hainaut* déjà citées (fig. 16) présentent fig. 18⁸⁶, le mariage de sainte Waudru et saint Vincent Maldegair. Sous le porche d'une église aux pieds d'une statue de la Vierge, l'évêque qui

85 — La personnalité de Joseph fait problème pour une identification avec le prince. Au XII^e et au XIV^e s., il est âgé, barbu, coiffé d'un chapeau pointu. Au XV^e s., le contraste reste grand avec le costume somptueux et la couronne de sa jeune épouse.

86 — Bruxelles. B.R., ms. 9243, *Chroniques de Hainaut*, op. cit., fol. 103.

a entouré de son étoile les mains des futurs époux, leur accorde sa bénédiction. Sainte Waudru, à la droite de son mari, les yeux baissés et la tête inclinée, est couronnée et vêtue de la robe du sacre des reines de France. Elle tient une main de justice. Son époux a humblement son chapeau à la main. Deux colonnes isolent les conjoints de leurs parents et marquent la différence de nature entre les personnages. Le cortège nuptial se dirige en deux files vers le porche comme les élus vers le trône de Dieu. Le couple est un aboutissement. Il s'élève au-dessus de l'assistance par sa perfection non par sa naissance. La distance est à la fois moins grande socialement et plus grande moralement. Ainsi le prince, par nature au-dessus de ses barons, leur propose de le rejoindre dans un idéal difficile de perfection chrétienne. Loin de faire pièce à l'idéologie royale il la sert, car unions princières, mariages des saints ou de la Vierge sont autant de reflets du modèle français.

La description des mariages royaux, après les difficultés du XIII^e siècle semble opposer deux modèles de société, deux programmes politiques, celui du roi et de l'aristocratie. Mais les princes n'ont pas d'alternatives sérieuses à proposer. Ils ne cherchent qu'à reproduire l'exemple du roi de France et prouvent ainsi l'efficacité d'une propagande qui montre un souverain n'entendant partager son pouvoir avec personne : ni avec l'Eglise (même s'il adhère bon gré mal gré à ses principes), ni avec les princes de sa parenté, ou même avec la reine. Son épouse, écartée de la succession au trône, de la régence et de la simple gestion de ses biens, voit certes son mariage servir de modèle aux saints et à la Vierge. Mais à la différence de Marie, le roi ne la laisse être ni un intermédiaire, ni un recours.

Christine RAYNAUD